

(N° 46.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 4 FÉVRIER 1845.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande du sieur *Rodolphe Werder*, Tam- bour-Maître au 7^e régiment d'infanterie.

(Voir le N° 407 de la Chambre des Représentants, session de 1843-1844.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né le 10 janvier 1798, dans le canton d'Argan (Suisse). Le 1^{er} mars 1816, il est entré en qualité de tambour, au service des Pays-Bas, dans le régiment suisse, n° 29, et en 1829 comme tambour-maître dans la garde-communale d'Anvers.

Dès le 1^{er} novembre 1830, il s'est engagé comme tambour-maître dans le 7^{me} régiment de notre armée nationale, fonction qu'il occupe encore aujourd'hui et dont il s'acquitte avec zèle.

Il a épousé à Namur une femme domiciliée dans cette ville, quoiqu'originaire de Bois-le-Duc. Il en a eu des enfants, dont l'aîné sert dans le même régiment que lui et est déjà caporal. D'après l'attestation de son colonel, sa conduite est irréprochable, tous les rapports lui sont favorables et sa demande en naturalisation a été prise en considération dans la Chambre des Représentants, séance du 21 décembre 1844, à la majorité de 49 suffrages contre 6.

Le Marquis DE RODES, Rapporteur.